



Communiqué

Le 5 août 2022

TELUS annonce d'excellents résultats opérationnels et financiers au deuxième trimestre de 2022

Croissance totale inégalée du nombre de clients des services mobiles et fixes, soit 247 000, une hausse de 24 000 par rapport à l'an dernier et le résultat le plus élevé jamais enregistré par TELUS pour un deuxième trimestre, grâce à une croissance supérieure de la clientèle d'une année à l'autre pour nos gammes de services mobiles et fixes de premier plan

Croissance de la clientèle de premier plan, grâce à la forte demande de nos offres groupées supérieures tirant parti de nos réseaux à large bande de calibre mondial et grâce à nos résultats inégalés en matière de fidélisation de la clientèle, notamment un taux de désabonnement regroupé pour la téléphonie mobile de 0,81 pour cent

Croissance des produits d'exploitation consolidés, du BAlIA rajusté, du bénéfice net et du bénéfice par action de 7,1 pour cent, 8,9 pour cent, 45 pour cent et 36 pour cent respectivement, ce qui témoigne de notre excellence soutenue en matière d'exécution; croissance du bénéfice net rajusté et du bénéfice par action rajusté de 21 pour cent et 23 pour cent respectivement

Progression soutenue de nos activités d'exploitation dans les marchés verticaux technologiques à croissance élevée, comme démontrée par la solide croissance des produits d'exploitation pour TELUS International, TELUS Santé et TELUS Agriculture & Biens de consommation

Approbation de notre projet d'acquisition par les actionnaires de LifeWorks; cette transaction accroît notre portée de façon importante, ce qui renforce la position de TELUS Santé à titre de fournisseur mondial de premier plan de solutions numériques pour soins de santé primaires et préventifs, de santé mentale et de mieux-être à l'intention des employeurs

Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,3386 \$ par action, en hausse de 7,1 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, grâce à une croissance inégalée du BAlIA rajusté et à une expansion importante du flux de trésorerie prévue à compter de 2023

Vancouver (Colombie-Britannique) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du deuxième trimestre de 2022. Les produits d'exploitation consolidés et autres produits ont augmenté de 7,1 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent pour atteindre 4,4 milliards de dollars. Cette croissance a été stimulée par la hausse des produits d'exploitation tirés des services dans nos deux secteurs isolables : les solutions technologiques de TELUS et les solutions d'expérience client numérique (TELUS International). La croissance des produits d'exploitation tirés des services dans le secteur des solutions technologiques de TELUS a été stimulée par la hausse des produits d'exploitation générés par le réseau mobile, les services Internet et de données, les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation et les services de santé. La hausse des produits d'exploitation dans le secteur des solutions d'expérience client numérique est attribuable à la croissance interne qui découle à la fois de

l'expansion des services offerts aux clients existants et de la croissance générée par les nouveaux clients. Consultez la section « Faits saillants des activités du deuxième trimestre de 2022 » du présent communiqué pour obtenir une analyse des résultats relatifs aux solutions technologiques et aux solutions d'expérience client numérique.

« Au deuxième trimestre, l'équipe TELUS a encore une fois démontré son excellence continue en matière d'exécution, qui s'est traduite par la plus forte croissance de la clientèle du secteur, afin de produire d'excellents résultats financiers et opérationnels à l'échelle de l'entreprise, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction. Nos excellents résultats témoignent de la puissance de nos réseaux à large bande reconnus à l'échelle mondiale et de notre culture axée sur les clients, qui nous ont permis d'afficher un total de 247 000 nouveaux clients, un nombre record pour un deuxième trimestre. Ce résultat comprend 93 000 ajouts nets de téléphones mobiles, notre meilleur bilan pour un deuxième trimestre depuis 2011, et un total de 62 000 ajouts nets pour les services fixes, un résultat inégalé dans le secteur et un record de TELUS pour un deuxième trimestre. Notre remarquable croissance de la clientèle s'appuie sur un taux de fidélisation toujours inégalé dans le secteur pour nos gammes de produits mobiles et fixes. Notamment, encore une fois ce trimestre, le taux de désabonnement regroupé pour la téléphonie mobile, le service Internet TELUS PureFibre, les services Télé OPTIK, les services de sécurité et les services vocaux est inférieur à 1 pour cent. De plus, notre taux de désabonnement des services mobiles postpayés de 0,64 pour cent, un résultat inégalé dans le secteur, est resté inchangé par rapport à l'année précédente et représente le septième trimestre parmi les dix derniers où nous affichons un taux inférieur à 0,80 pour cent. »

« Nos résultats s'appuient sur notre portefeuille d'actifs différenciés et performants qui cible les marchés verticaux technologiques à croissance élevée, a poursuivi M. Entwistle. Plus tôt aujourd'hui, [TELUS International](#) a encore une fois annoncé une croissance des produits d'exploitation dans les deux chiffres, ainsi qu'une rentabilité de premier plan et un excellent flux de trésorerie au deuxième trimestre. Les excellents résultats qu'affiche constamment TELUS International témoignent de son exécution cohérente et de l'attrait de ses capacités numériques de bout en bout. Ils consolident sa position de partenaire de choix pour fournir une expérience client numérique et des services informatiques de premier ordre à son portefeuille de clients enviable partout dans le monde. Du côté de TELUS Santé, notre équipe a enregistré une excellente croissance des produits d'exploitation tirés des services de santé d'une année à l'autre pendant le trimestre, tout en poursuivant l'expansion considérable de nos activités en santé pour améliorer les résultats de santé des citoyens en leur donnant accès à des renseignements de qualité sur la santé. Par exemple, plus de 22 millions de personnes sont couvertes par nos programmes de santé, soit une hausse de 24 pour cent d'une année à l'autre. De plus, nous avons exécuté 145 millions de transactions numériques en santé au cours du trimestre, une hausse de 6 pour cent par rapport à l'an dernier, et acquis 1,4 million de nouveaux adhérents aux services de soins de santé virtuels au cours des 12 derniers mois pour passer à un total de 3,6 millions d'adhérents, soit une augmentation de 64 pour cent par rapport à l'année précédente. Du côté de TELUS Agriculture & Biens de consommation, notre équipe a généré une croissance des produits d'exploitation tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation de 40 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de ses efforts constants visant à intégrer et à faire croître ce secteur attrayant à l'échelle mondiale. Ce résultat témoigne de la valeur considérable que nous créons en tant que fournisseur mondial de premier plan de solutions technologiques dans le domaine de l'agriculture et des biens de consommation, qui favorisent l'efficacité du secteur agricole, notamment la qualité de la production alimentaire et la réduction des déchets, grâce à l'analyse des données. »

« Nos résultats opérationnels et financiers toujours solides reposent sur notre équipe hautement mobilisée qui est déterminée à proposer des offres de services et des capacités numériques supérieures sur nos réseaux PureFibre et mobiles à large bande de calibre mondial, a renchéri M. Entwistle. Une connexion fiable et rapide est plus importante que jamais pour les Canadiens. Les distinctions constantes de la part de différentes organisations indépendantes cimentent la supériorité des réseaux de pointe de TELUS. Par exemple, en juin, TELUS a encore une fois été nommée le fournisseur de services Internet le plus rapide au Canada par le magazine américain PCMag pour la troisième année consécutive. Et pour la dixième fois de suite, la société américaine Ookla a désigné TELUS comme le fournisseur de services mobiles le plus rapide du Canada. Ces marques de reconnaissance, ainsi que les nombreux autres prix liés aux réseaux décernés par des tiers à notre équipe compétente et déterminée viennent renforcer le leadership de TELUS à titre d'entreprise offrant à ses clients le service le plus rapide, le plus étendu et le plus fiable au Canada à la fois sur son réseau mobile et sur son réseau TELUS PureFibre. Par ailleurs, une telle reconnaissance de la supériorité des réseaux nationaux à large bande de TELUS souligne l'importance de nos investissements

considérables à long terme dans les technologies de réseau de calibre mondial, y compris notre programme d'expansion accélérée des réseaux à large bande en cours jusqu'à la fin de 2022, qui continuera de produire des retombées socioéconomiques considérables pour les Canadiens d'un océan à l'autre. »

« Notre acquisition de LifeWorks, annoncée en juin et approuvée hier par les actionnaires de l'entreprise, nous permettra de combiner les compétences et les capacités respectives de LifeWorks et de TELUS Santé. Nous créerons ainsi une plateforme numérique complète, reconnue à l'échelle mondiale, pour les soins de santé primaires et préventifs, de santé mentale et de mieux-être à l'intention des employés, et utilisée par plus de 50 millions de personnes au Canada et ailleurs dans le monde. Les clients profiteront de la détermination inébranlable de notre équipe à fournir une expérience client exceptionnelle sur nos réseaux à large bande de calibre mondial, du savoir-faire combiné de nos ingénieurs qui exploiteront des plateformes de données de premier ordre afin d'améliorer les résultats de santé des employés et de leur famille, ainsi que de l'accroissement considérable de nos économies d'échelle et d'envergure. Entre autres, la combinaison des relations internationales de LifeWorks et de l'expertise éprouvée de TELUS International en matière de transformation numérique et d'excellence du service à la clientèle, jumelée à une vaste clientèle et à des équipes de prestation de services couvrant 28 pays, nous permettra de proposer nos offres à des clients situés au-delà des frontières du Canada. Nos organisations combinées, guidées par un ensemble de valeurs communes, fourniront aux employeurs des solutions de soins primaires et préventifs simples, pratiques et efficaces, fondées sur des données, pour aider les employés et leur famille à gérer de manière proactive leur santé et leur mieux-être, y compris leur santé mentale, et à vivre une vie professionnelle et personnelle plus saine et plus productive. Maintenant que nous avons obtenu l'approbation des actionnaires de LifeWorks, nous avons bon espoir d'obtenir les approbations réglementaires appropriées et de conclure cette transaction aux environs du quatrième trimestre de 2022. Nous avons bien hâte d'accueillir les employés et les clients de LifeWorks dans la famille de TELUS Santé », a déclaré M. Entwistle.

« Jour après jour, l'équipe TELUS continue de donner vie à la philosophie Nous donnons où nous vivons, a conclu M. Entwistle. Par exemple, jusqu'à présent en 2022, 65 000 membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, et membres de leur famille ont fait du bénévolat à l'occasion de la 17^e édition annuelle des Journées du bénévolat de TELUS, un événement maintenant célébré dans 20 pays. C'est grâce à son équipe passionnée et déterminée que TELUS est l'entreprise la plus généreuse du monde. Elle est d'ailleurs en bonne voie d'atteindre son objectif de 1,4 million d'heures de bénévolat en 2022, un effort qui génère des retombées positives pour les gens dans le besoin de partout dans le monde. »

« Nos résultats du deuxième trimestre témoignent de notre excellence soutenue en matière d'exécution et de notre portefeuille d'actifs de premier plan dans les marchés verticaux technologiques et liés aux télécommunications, a affirmé Doug French, vice-président et chef des services financiers. En effet, ces excellents résultats financiers et opérationnels sont propulsés par notre culture Les clients d'abord, ainsi que par l'importance que nous accordons depuis longtemps à l'efficacité opérationnelle. À cet égard, la marge du BAIIA consolidé a augmenté de 90 points de base par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ou de 70 points de base pour le BAIIA rajusté. Cette expansion des marges est attribuable à des marges supérieures dans nos deux secteurs isolables en raison de nos investissements continus dans la simplification et la numérisation qui rehaussent l'expérience client, tout en améliorant notre structure de coûts de façon permanente. De plus, la croissance du BAIIA rajusté consolidé au deuxième trimestre de 2022 a pris la forme d'une forte croissance séquentielle, et nous sommes en voie d'atteindre notre objectif annuel de 8 à 10 pour cent. »

« Au deuxième trimestre, nous avons poursuivi l'exécution de notre programme de dépenses en immobilisations accélérées, qui en est maintenant à sa dernière année avant la réduction importante des dépenses en immobilisations à un rythme annualisé prévu d'environ 2,5 milliards de dollars à compter de 2023, a affirmé M. French. Nos dépenses en immobilisations ont augmenté d'une année à l'autre, compte tenu de la croissance du programme. Nous prévoyons des investissements d'un montant semblable au troisième trimestre et ceux-ci devraient ralentir au quatrième trimestre, à l'approche de l'établissement du rythme annualisé inférieur prévu en 2023. Nous poursuivons l'expansion de notre réseau TELUS PureFibre, qui rejoint désormais plus de 2,8 millions d'adresses, et de la couverture de notre réseau 5G, qui est maintenant accessible à 78 pour cent des Canadiens, notamment par des investissements visant à opérationnaliser nos actifs de spectre de la bande de 3 500 MHz. De plus, nous réalisons des progrès constants en ce qui concerne notre programme de transfert du cuivre à la fibre optique. Environ 7 pour cent seulement de nos clients des services de télévision et des services Internet se trouvant dans la zone de couverture du réseau PureFibre étaient desservis par le réseau de cuivre, par rapport à 10 pour cent à la fin

du premier trimestre de 2022. Ces investissements améliorent de façon importante notre expérience client de premier plan et notre position de chef de file en matière de réseau. Ils améliorent aussi notre position concurrentielle ce qui stimule une croissance rentable de la clientèle de façon continue. En effet, depuis le début de 2020, nous avons ajouté plus de 2,1 millions de nouvelles connexions de clients des services mobiles et fixes, ce qui justifie nos perspectives favorables pour 2022 et par la suite. Celles-ci comprennent notamment nos perspectives de forte croissance soutenue du BAIIA rajusté et d'expansion importante du flux de trésorerie à compter de 2023, qui appuient notre programme de croissance du dividende de longue date, notre versement de dividende trimestriel d'octobre représentant une hausse de 7,1 pour cent d'une année à l'autre. »

« Dans le cadre de notre engagement à réduire notre empreinte carbone pour favoriser un avenir plus vert et plus prometteur, nous avons conclu des accords d'achat d'énergie virtuelle visant des projets d'énergie renouvelable axés sur la construction de centrales solaires et éoliennes en Alberta. Ces projets ont commencé leur phase d'exploitation au deuxième trimestre de 2022 et témoignent de notre leadership en matière de facteurs ESG en apportant de l'énergie supplémentaire de source renouvelable aux réseaux électriques de l'Alberta. Les certificats d'énergie renouvelable reçus nous aideront à atteindre nos objectifs scientifiques de réduction des gaz à effet de serre de portée 1 et 2, ainsi que notre objectif de carboneutralité de nos activités d'ici 2030. En participant à des projets d'énergie renouvelable, TELUS démontre ce qu'une organisation déterminée peut faire pour favoriser un avenir à faibles émissions de carbone », a conclu M. French.

Au deuxième trimestre, le bénéfice net de 498 millions de dollars représente une hausse de 45 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,34 \$ représente une hausse de 36 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ces augmentations ont été favorisées par les effets de la hausse du bénéfice d'exploitation, y compris la croissance du bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), comme il est indiqué ci-dessous, partiellement contrebalancée par une augmentation de l'amortissement, une hausse des impôts sur les bénéfices et une hausse du nombre d'actions en circulation ayant une incidence sur le BPA. Si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières au deuxième trimestre de 2021 et la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle au deuxième trimestre de 2022, le bénéfice net rajusté de 422 millions de dollars a augmenté de 21 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BPA de base rajusté de 0,32 \$ a grimpé de 23 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, et le BPA de base rajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Pour obtenir des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières particulières » du présent communiqué.

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, le BAIIA consolidé a augmenté de 9,8 pour cent pour s'établir à environ 1,6 milliard de dollars, et le BAIIA rajusté a augmenté de 8,9 pour cent pour s'établir à plus de 1,6 milliard de dollars. Cette croissance est attribuable aux facteurs suivants : i) hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile attribuable à la croissance du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois et à la hausse du PMAA lié aux téléphones mobiles; ii) contribution supérieure du segment des solutions d'expérience client numérique; iii) hausse des produits d'exploitation tirés des services Internet et de données en raison de la croissance du nombre d'abonnés des services Internet, des services de sécurité et des services de télévision, des acquisitions d'entreprises, de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de l'expansion de la gamme de services offerts. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les suivants : i) hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés; ii) hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences par abonnement; iii) baisse des produits d'exploitation tirés des services vocaux et de données fixes traditionnels; iv) retour des créances irrécouvrables aux niveaux antérieurs à la pandémie en raison des pressions macroéconomiques, comparativement à la période précédente où les créances irrécouvrables étaient historiquement faibles.

Pendant le deuxième trimestre, nous avons ajouté 247 000 nouveaux clients nets, une hausse de 24 000 par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui comprend 93 000 téléphones mobiles et 92 000 appareils connectés, ainsi que 34 000 clients des services Internet, 20 000 clients des services de sécurité et 15 000 clients des services de télévision. Ce résultat a été contrebalancé en partie par une perte de 7 000 clients des services vocaux résidentiels. Le nombre total d'abonnés des solutions technologiques de TELUS, qui se chiffre à 17,3 millions, a augmenté de 6,3 pour cent au cours des 12 derniers mois en

raison d'une hausse de 4,3 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à plus de 9,4 millions, et d'une hausse de 15 pour cent du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté, qui se chiffre à plus de 2,2 millions. De plus, le nombre de connexions Internet a augmenté de 6,9 pour cent au cours des 12 derniers mois pour atteindre plus de 2,3 millions. Le nombre de clients des services de sécurité a connu une hausse de 25 pour cent pour s'établir à 925 000, ce qui comprend l'ajout de 75 000 clients provenant de l'acquisition de Vivint Smart Home, et la clientèle des services de télévision a connu une hausse de 4,0 pour cent pour atteindre environ 1,3 million.

Dans le secteur des soins de santé, à la fin du deuxième trimestre de 2022, les adhérents admissibles aux soins virtuels se chiffraient à 3,6 millions et le nombre de personnes couvertes par nos solutions de santé s'élevait à 22,4 millions, une hausse respective de 64 pour cent et de 24 pour cent au cours des 12 derniers mois. Les transactions en santé numérique se sont chiffrées à 145,4 millions au deuxième trimestre de 2022, soit une hausse de 6,1 pour cent par rapport au deuxième trimestre de 2021.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, et le flux de trésorerie disponible de 205 millions de dollars pour le trimestre a diminué de 5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. La baisse du flux de trésorerie disponible découle de la hausse des dépenses en immobilisations, conforme à nos investissements accélérés prévus, et de la hausse des intérêts en espèces payés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse du BAIIA.

Les dépenses en immobilisations consolidées ont augmenté de 141 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 en raison des investissements accélérés dans le réseau 5G, le développement de produits améliorés et la numérisation en vue de poursuivre notre augmentation pluriannuelle de la capacité et de la fiabilité des systèmes, comme il a été annoncé le 25 mars 2021. Ce facteur a été contrebalancé en partie par une diminution des dépenses découlant de gains d'efficacité liés au réseau 4G et de l'exécution de certains programmes importants.

Le 25 mars 2021, nous avons annoncé notre intention d'accélérer les dépenses en immobilisations de 1,5 milliard de dollars en 2021 et en 2022, soit en effectuant des investissements accélérés pouvant aller jusqu'à 750 millions de dollars en 2021 et en versant la tranche restante en 2022. Les investissements accélérés effectués pendant le deuxième trimestre de 2022 et le premier semestre de 2022 ont été de 265 millions de dollars et 465 millions de dollars, respectivement. Ces dépenses nous ont permis d'obtenir les résultats suivants : i) accélération des activités visant à relier des adresses à notre réseau à fibre optique; ii) accélération de notre programme de transfert du cuivre à la fibre optique; iii) expansion de notre réseau à fibre optique dans un certain nombre de collectivités supplémentaires, notamment de nombreuses collectivités rurales et autochtones; iv) progression de la construction de notre réseau 5G, qui était accessible à environ 78 pour cent de la population canadienne au 30 juin 2022; v) progression de la mise en œuvre de notre stratégie numérique et amélioration des produits qui favorisera la croissance des produits d'exploitation à long terme et l'efficacité des dépenses d'exploitation.

Au 30 juin 2022, le réseau TELUS PureFibre couvrait plus de 2,8 millions d'adresses, par rapport à environ 2,6 millions à la fin du deuxième trimestre de 2021. De plus, au 30 juin 2022, environ 7 pour cent de nos clients des services de télévision et des services Internet se trouvant dans la zone de couverture du réseau PureFibre étaient desservis par le réseau de cuivre, par rapport à 10 pour cent au 31 mars 2021. Les clients des services de télévision et des services Internet se trouvant dans la zone de couverture du réseau PureFibre et toujours desservis par le réseau de cuivre seront transférés en grande partie au réseau TELUS PureFibre d'ici la fin de 2022.

Aperçu des résultats financiers consolidés

En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités)	Trimestre clos le 30 juin 2022	2021	Variation en pourcentag e
Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients)	4 373	4 109	6,4
Produits d'exploitation et autres produits	4 401	4 111	7,1
Total des dépenses d'exploitation	3 639	3 453	5,4
Bénéfice net	498	344	44,8
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	468	335	39,7
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	422	348	21,3
BPA de base (en dollars)	0,34	0,25	36,0
BPA de base ajusté ⁽¹⁾ (en dollars)	0,32	0,26	23,1
BAIIA ⁽¹⁾	1 593	1 451	9,8
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	1 622	1 490	8,9
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre) ⁽²⁾	1 054	913	15,4
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 250	1 244	0,5
Flux de trésorerie disponible ⁽¹⁾	205	210	(2,4)
Connexions d'abonnés totales aux services de télécommunication ⁽³⁾ (en milliers)	17 323	16 295	6,3

- (1) Mesures non définies par les PCGR et autres mesures financières particulières qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de lIASB et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres émetteurs. Pour obtenir des définitions et des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières particulières » du présent communiqué.
- (2) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais pas encore payés et, par conséquent, diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, tels qu'ils sont déclarés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Voir la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour en savoir plus.
- (3) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés actifs ayant un appareil connecté, des abonnés actifs des services Internet, des abonnés actifs des services vocaux résidentiels, des abonnés actifs des services de télévision et des abonnés actifs des services de sécurité est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant des systèmes de facturation et d'autres systèmes sources. Le 1^{er} janvier 2022, à la suite d'un examen approfondi de notre définition d'un abonné, nous avons ajusté de manière prospective le nombre d'abonnés ayant un appareil connecté en retirant 34 000 abonnés qui figuraient dans un ancien système de production de rapports. Au cours du deuxième trimestre de 2022, nous avons ajusté le nombre cumulatif de connexions d'abonnés des services de sécurité pour ajouter environ 75 000 abonnés en raison d'une acquisition d'entreprise.

Faits saillants des activités du deuxième trimestre de 2022

Comme il est indiqué à la section 1.2 de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022, la pandémie de COVID-19, qui s'est déclarée au cours du premier trimestre de 2020, a continué d'avoir une incidence à l'échelle mondiale en 2022. Nous prévoyons que la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir des répercussions sur nos activités au moins jusqu'en 2023. La concrétisation de cette prévision dépend à la fois de facteurs nationaux et internationaux, notamment les taux de vaccination, y compris les doses de rappel, et la prolifération potentielle de variants préoccupants de la COVID-19. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous pourraient ne pas refléter les tendances futures, car la pandémie de COVID-19 empêche nos clients et nous-mêmes de poursuivre nos activités normales dans certains secteurs, même si nous adaptons constamment nos façons de faire pour continuer d'accorder la priorité aux clients et de mener à bien notre vocation sociale. À moins d'indication contraire, nous comparons nos résultats ci-dessous à ceux de la période équivalente en 2021.

Solutions technologiques de TELUS

- Les produits d'exploitation tirés des solutions technologiques de TELUS (découlant de contrats établis avec les clients) ont augmenté de 142 millions de dollars ou 4,0 pour cent au deuxième trimestre de 2022, surtout en raison de la hausse des produits d'exploitation générés par le réseau mobile, les services de données fixes, les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation et les services de santé, comme il est décrit ci-dessous. Ils ont été contrebalancés partiellement par la baisse des produits d'exploitation générés par l'équipement des services mobiles et d'autres services, ainsi que par la baisse des produits d'exploitation générés par les services vocaux fixes.
- Le BAIIA lié aux solutions technologiques de TELUS a augmenté de 94 millions de dollars ou 7,1 pour cent au deuxième trimestre de 2022, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions technologiques de TELUS a augmenté de 83 millions de dollars ou 6,1 pour cent, ce qui témoigne d'une hausse de la contribution directe des produits et services mobiles et fixes, comme il est indiqué ci-dessous. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés, la hausse des coûts liés à l'expansion de nos activités dans le secteur de la santé et le secteur de l'agriculture et des biens de consommation et la hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences par abonnement, de même que le retour des créances irrécouvrables aux niveaux antérieurs à la pandémie en raison des pressions macroéconomiques, comparativement à la période précédente où les créances irrécouvrables étaient historiquement faibles.

Produits et services mobiles

- Les produits d'exploitation tirés du réseau mobile ont augmenté de 97 millions de dollars ou 6,4 pour cent au deuxième trimestre de 2022, en raison de la croissance du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté au cours des 12 derniers mois, ainsi que de la hausse du PMAA lié aux téléphones mobiles. Les produits d'exploitation tirés du réseau mobile ont augmenté de 6,6 pour cent par rapport au deuxième trimestre de 2019.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement et d'autres services mobiles ont diminué de 42 millions de dollars ou 8,4 pour cent au deuxième trimestre de 2022 en raison d'une baisse des volumes de contrats visant les appareils mobiles, laquelle est attribuable à l'évolution des préférences des clients qui conservent leurs appareils plus longtemps qu'auparavant et à la proportion supérieure de nouveaux clients AVPA (Apportez votre propre appareil). Cette baisse a été contrebalancée partiellement par les ventes de téléphones intelligents de valeur supérieure.
- La contribution directe des produits et services mobiles du segment des solutions technologiques de TELUS a augmenté de 111 millions de dollars ou 8,1 pour cent au deuxième trimestre de 2022 en raison de la hausse des produits d'exploitation tirés du réseau et de la hausse des marges sur l'équipement.
- Le produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles était de 57,74 \$ au deuxième trimestre de 2022, ce qui constitue une hausse de 1,18 \$ ou 2,1 pour cent. Cette augmentation est attribuable à la hausse des produits d'exploitation tirés de l'itinérance en raison de l'augmentation des voyages internationaux, bien qu'ils demeurent moins fréquents qu'avant la pandémie. Les améliorations liées à l'itinérance ont été contrebalancées en partie par les facteurs suivants : i) les pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base au cours de la période visée et des périodes antérieures; ii) la baisse des produits d'exploitation tirés des réapprovisionnements et de l'utilisation de données facturables à mesure que les clients continuent d'opter pour des lots de données plus volumineux dans leurs forfaits; iii) l'adoption accrue des rabais pour la famille et des crédits de jumelage de services offerts aux clients, ce qui nous aide à réduire le taux de désabonnement et à stimuler la valeur à long terme de nos produits et services mobiles et fixes.
- Les mises en service brutes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 320 000 au deuxième trimestre de 2022, ce qui constitue une hausse de 15 000, grâce à l'augmentation de l'achalandage due à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie par rapport à l'année précédente, ainsi qu'au succès de nos offres promotionnelles, notamment les offres groupées de services mobiles et résidentiels.
- Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 93 000 au deuxième trimestre de 2022, ce qui constitue une hausse de 4 000, grâce à la hausse des mises en service brutes, comme il est indiqué ci-dessous. Cette augmentation est stimulée par notre taux de désabonnement continuellement faible, comme il est indiqué ci-dessous, surtout parmi les clients à valeur élevée, ainsi que les améliorations découlant de l'augmentation de l'achalandage dans les magasins de détail par rapport à l'année précédente.

- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles était de 0,81 pour cent au deuxième trimestre de 2022, un résultat identique à celui du deuxième trimestre de 2021, ce qui témoigne de nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, notamment l'adoption accrue des rabais pour la famille et du regroupement des services, ainsi que de l'évolution des préférences des clients qui conservent leurs appareils plus longtemps qu'auparavant. Le taux de désabonnement continue de faire bonne figure grâce au regroupement de nos services mobiles et résidentiels, à nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients et à la qualité et la fiabilité de premier ordre de notre réseau.
- Les mises en service nettes d'appareils connectés se sont établies à 92 000 au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 8 000, surtout en raison de la croissance du nombre de connexions liées à l'Internet des objets dans divers secteurs, malgré les retards dans l'activation de dispositifs découlant de la pénurie mondiale de semi-conducteurs et des difficultés d'approvisionnement dans le secteur.

Produits et services fixes

- Les produits d'exploitation tirés des services de données fixes ont augmenté de 46 millions de dollars ou 4,5 pour cent au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants : i) augmentation des produits tirés des services Internet et de données découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client due au passage à des vitesses Internet plus rapides, à des forfaits avec lots de données Internet plus volumineux et à certaines hausses de tarifs et découlant de la hausse de 6,9 pour cent du nombre d'abonnés aux services Internet au cours des 12 derniers mois; ii) augmentation des produits d'exploitation tirés des services de sécurité résidentielle et commerciale grâce à l'expansion de la gamme de services offerts et à la croissance de la clientèle de 25 pour cent au cours des 12 derniers mois; iii) augmentation des produits d'exploitation tirés des services de télévision reflétant la croissance de 4,3 pour cent du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois, contrebalancée en partie par une proportion accrue de clients qui choisissent de plus petits forfaits télévisuels combinés et par la substitution technologique. Cette croissance a été contrebalancée en partie par l'incidence de la cession de notre division de solutions financières au quatrième trimestre de 2021 et par le déclin continu des produits tirés des services de données traditionnels.
- Les produits d'exploitation tirés des services vocaux fixes ont diminué de 13 millions de dollars ou 6,1 pour cent au deuxième trimestre de 2022 en raison du déclin continu des produits tirés des services vocaux traditionnels qui s'explique par la substitution technologique et les changements de prix des forfaits. Ces baisses ont été atténuées partiellement par le succès de nos offres groupées de produits, nos efforts de fidélisation et le passage des services traditionnels aux services IP.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement des services fixes et d'autres services ont augmenté de 21 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 en raison d'une hausse du volume de ventes et d'une baisse des rabais sur l'équipement sur place des clients consommateurs et affaires.
- La contribution directe des produits et services fixes du segment des solutions technologiques de TELUS a augmenté de 56 millions de dollars ou 5,1 pour cent au deuxième trimestre de 2022 en raison de la croissance des marges sur les services Internet et de données, les services de santé et les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la diminution des marges sur les services vocaux et de données traditionnels.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet s'est établi à 34 000 au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 4 000, en raison du nombre impressionnant de mises en service brutes générées par nos offres de regroupement de produits, comme les ensembles TELUS Whole Home et le regroupement de nos services mobiles et résidentiels. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la légère hausse du taux de désabonnement par rapport aux faibles taux de désabonnement observés pendant les restrictions accrues relatives à la pandémie lors de l'exercice précédent.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de télévision s'est chiffré à 15 000 au deuxième trimestre de 2022, une hausse de 4 000, surtout en raison du nombre élevé de mises en service dans le marché affaires et de nos offres diversifiées. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la légère hausse du taux de désabonnement attribuable aux facteurs décrits ci-dessus pour les services Internet.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité s'est chiffré à 20 000 au deuxième trimestre de 2022, un résultat relativement stable pour le trimestre qui découle d'une importante augmentation du nombre de nouvelles connexions, attribuable au succès de nos offres de regroupement de produits et de notre gamme diversifiée de produits et de services. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la légère hausse du taux de désabonnement attribuable aux facteurs décrits ci-dessus pour les services Internet. Notre détermination continue à relier un plus grand nombre de résidences et d'entreprises directement à notre réseau à fibre optique, l'expansion et l'amélioration de nos services adressables Internet haute vitesse et Télé OPTIK, ainsi que le regroupement de ces services, nous ont permis d'afficher une croissance combinée de 385 000 abonnés des services

Internet, de télévision et de sécurité au cours des 12 derniers mois, y compris l'ajout de 75 000 clients en raison de l'acquisition de Vivint Smart Home.

- Les pertes nettes d'abonnés des services vocaux résidentiels se sont chiffrées à 7 000 abonnés au deuxième trimestre de 2022, par rapport à 10 000 durant la même période de l'exercice précédent. Les pertes d'abonnés des services vocaux résidentiels confirment la tendance au remplacement de ces services par des services mobiles et Internet. Ces pertes sont principalement atténuées par notre réseau à fibre optique en pleine expansion, nos offres de regroupement de services et nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, y compris nos offres à prix inférieur.

Services de santé

- Par l'intermédiaire de TELUS Santé, nous tirons parti de la puissance de la technologie pour offrir des solutions et des services connectés, facilitons l'accès aux soins et révolutionnons la circulation de l'information dans le secteur de la santé. Ce faisant, nous améliorons la collaboration, l'efficacité et la productivité dans tout l'écosystème des soins de santé. Nous progressons ainsi vers l'atteinte de notre objectif : transformer les soins de santé et donner aux Canadiens les moyens de prendre leur santé en main.
- Les produits d'exploitation tirés des services de santé ont augmenté de 10 millions de dollars ou 7,9 pour cent au deuxième trimestre de 2022 en raison des facteurs suivants : i) hausse des produits d'exploitation découlant de l'adoption continue de nos solutions de soins virtuels et de pharmacie virtuelle, y compris la croissance interne et les acquisitions d'entreprises; ii) croissance des services de gestion des régimes d'assurance maladie en raison des adhérents qui recommencent à utiliser les services de santé facultatifs, laquelle a été contrebalancée partiellement par des hausses de tarif associées à un renouvellement de contrat; iii) croissance de l'utilisation des Cliniques TELUS Santé.
- À la fin du deuxième trimestre de 2022, 3,6 millions d'adhérents étaient inscrits à nos services de soins de santé virtuels, soit une hausse de 1,4 million au cours des 12 derniers mois due à l'adoption continue de nos solutions virtuelles permettant aux Canadiens de recevoir des soins de santé et de mieux-être en toute sécurité pendant la pandémie.
- À la fin du deuxième trimestre de 2022, 22,4 millions de personnes étaient couvertes par nos programmes de santé, soit une hausse de 4,3 millions au cours des 12 derniers mois, laquelle est principalement attribuable à la demande soutenue de solutions virtuelles, à une hausse des services à valeur ajoutée comme les solutions de vaccination et à une augmentation de la couverture relative aux services de santé facultatifs.
- Les transactions en santé numérique se sont chiffrées à 145,4 millions au deuxième trimestre de 2022, une hausse de 8,3 millions, attribuable en grande partie à l'augmentation du nombre de transactions de règlement en raison des adhérents qui recommencent à utiliser les services de santé facultatifs, compte tenu de l'assouplissement des restrictions relatives à la pandémie.

Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation

- Par l'intermédiaire de TELUS Agriculture & Biens de consommation, nous fournissons des solutions numériques novatrices et des données exploitables qui renforcent la chaîne d'approvisionnement mondiale afin de favoriser l'efficacité des processus de production et d'améliorer la salubrité, la qualité et la durabilité des aliments et des biens de consommation. Fait à noter, ces efforts permettent aussi d'améliorer la traçabilité jusqu'au consommateur final, ce qui favorise encore davantage les résultats dans le secteur alimentaire.
- Les produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation ont augmenté de 23 millions de dollars ou 40 pour cent, ce qui est principalement attribuable aux effets des acquisitions d'entreprises, surtout la hausse des produits d'exploitation tirés des logiciels-services de gestion des revenus à l'intention des fabricants de biens de consommation, ainsi qu'à la contribution interne issue de la hausse des produits d'exploitation tirés des activités pharmaceutiques et de recherche en agriculture animale. Nos produits d'exploitation tirés de l'agriculture et des biens de consommation sont obtenus en grande partie en dollars américains. Comparativement au deuxième trimestre de 2021, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain au deuxième trimestre de 2022, ce qui a entraîné une hausse des produits d'exploitation déclarés pour le trimestre.

Solutions d'expérience client numérique (TELUS International)

- Les produits d'exploitation tirés des solutions d'expérience client numérique (découlant de contrats établis avec les clients) ont augmenté de 122 millions de dollars ou 22 pour cent au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants : i) croissance supérieure des produits d'exploitation de 22 pour cent dans le marché vertical des technologies et des jeux, en raison de l'expansion de la division Solutions de données en intelligence artificielle de TELUS International, de la croissance continue de notre clientèle existante et de l'ajout de nouveaux clients; ii) croissance supérieure des produits d'exploitation de 129 pour cent dans le marché vertical des services bancaires, des services financiers et de l'assurance, en raison de l'ajout d'une institution financière internationale de premier ordre; iii) croissance supérieure des produits d'exploitation de 31 pour cent dans le marché vertical du commerce électronique et des technologies financières, surtout en raison des nouveaux clients et de la croissance de la clientèle existante.
- Le BAIIA lié aux solutions d'expérience client numérique a augmenté de 48 millions de dollars ou 37 pour cent au deuxième trimestre de 2022, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions d'expérience client numérique a augmenté de 49 millions de dollars ou 36 pour cent au cours de la même période. Ces hausses du BAIIA et du BAIIA rajusté découlent principalement de la croissance des produits d'exploitation, comme il est indiqué ci-dessus, et de la diminution de la charge liée à la rémunération à base d'actions attribuable à la baisse du cours moyen des actions de TELUS International pendant le trimestre, qui a entraîné une diminution de la charge liée aux attributions inscrites au compte de passif. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation du nombre de membres de l'équipe et la hausse des salaires et traitements découlant de la croissance des activités, ainsi que par la hausse des coûts liés aux contractuels en raison de l'expansion de la division Solutions de données en intelligence artificielle de TELUS International.

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant plus de 1,2 milliard de dollars en taxes et impôts pendant le premier semestre de 2022 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé plus de 32 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En investissant environ 1,9 milliard de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours du premier semestre de 2022, et plus de 49 milliards de dollars depuis 2000.
- En versant environ 52 millions de dollars de frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au premier semestre de 2022. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé environ 40 milliards de dollars.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 4,1 milliards de dollars au premier semestre de 2022, notamment par l'achat d'environ 2,9 milliards de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 144 milliards de dollars et 98 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant environ 1,6 milliard de dollars au cours du premier semestre de 2022, y compris la rémunération et les avantages sociaux des employés, et 115 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 55 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en trois versements trimestriels au cours des sept premiers mois de 2022, environ 1,4 milliard de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. Depuis 2004, nous avons distribué près de 22 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions, dont 16,6 milliards de dollars en dividendes et 5,2 milliards de dollars en rachats d'actions, soit environ 16 \$ par action.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,3386 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 3 octobre 2022 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 9 septembre 2022. Ce dividende trimestriel représente une hausse de 7,1 pour cent par rapport au dividende de 0,3162 \$ par action déclaré un an plus tôt.

Faits saillants relatifs à l'action communautaire

Redonner à la collectivité

- Inspirés par la passion et la générosité de l'équipe TELUS, nous avons organisé la 17^e édition annuelle des Journées du bénévolat de TELUS dans 20 pays. Au total, plus de 65 000 membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, ainsi que leurs proches et amis, ont fait du bénévolat à cette occasion dans le monde entier.
- La Fondation TELUS pour un futur meilleur et les Comités d'investissement communautaire de TELUS versent tout leur financement de 2022 au profit d'initiatives de bienfaisance visant à aider les jeunes et les populations marginalisées. Au 30 juin 2022, la Fondation avait accordé plus de 7,7 millions de dollars à plus de 440 organismes de bienfaisance depuis le début de l'année. Depuis sa création en 2018, la Fondation a versé 32,9 millions de dollars en dons aux collectivités, notamment grâce au travail des Comités d'investissement communautaire de TELUS.
- Le Fonds pour les collectivités autochtones de TELUS a été lancé en 2021 et offre des subventions destinées à des programmes sociaux, de santé ou communautaires autochtones. Pendant le premier semestre de 2022, le Fonds a attribué sa première série de subventions à cinq organisations autochtones au Canada, pour un total de 100 000 \$ de dons en espèces.

Donner les moyens d'agir aux Canadiens grâce à la connectivité

- Tout au long du deuxième trimestre de 2022, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir afin de soutenir les personnes marginalisées. Guidés par notre détermination à combler le fossé numérique, nous avons eu une incidence positive dans la vie de plus de 37 000 Canadiens. Nous avons aidé près de 285 000 personnes depuis le lancement des programmes.
 - Pendant le premier semestre de 2022, nous avons intégré plus de 10 000 nouveaux foyers au programme Internet pour l'avenir, ce qui porte à plus de 41 000 le nombre de foyers et à 133 000 le nombre de membres de familles à faible revenu, de personnes handicapées et de jeunes quittant leur foyer d'accueil ayant profité d'un accès Internet à faible coût depuis le lancement du programme en 2016.
 - Au 30 juin 2022, nous avions intégré près de 6 000 jeunes, personnes âgées et autres Canadiens marginalisés au programme Mobilité pour l'avenir depuis le début de l'année. Ce programme offre des téléphones intelligents et des forfaits pour téléphones mobiles gratuits ou subventionnés aux jeunes qui doivent quitter leur foyer d'accueil en raison de leur âge et aux personnes âgées à faible revenu de partout au Canada qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG). Plus de 34 000 personnes ont bénéficié de ce programme depuis son lancement en 2017.
 - Pendant le premier semestre de 2022, notre programme Technologies pour l'avenir a permis à près de 800 Canadiens handicapés de profiter d'une formation individuelle, de soutien personnalisé et de recommandations sur mesure concernant les appareils mobiles, ainsi que de forfaits de services mobiles à prix réduit. Depuis le début du programme, nous avons permis à près de 5 500 Canadiens handicapés de recevoir une aide professionnelle pour utiliser ou contrôler leur appareil mobile de façon autonome ou de profiter d'un rabais pour accessibilité sur les services mobiles de TELUS.
 - Les cliniques mobiles Santé pour l'avenir de TELUS sont maintenant à l'œuvre dans 22 collectivités au Canada et ont tenu plus de 21 000 consultations pendant le premier semestre de 2022. Depuis le début du programme, nous avons permis la tenue de près de 117 000 consultations au total pour nous aider à offrir des soins de santé primaires et des soins de santé mentale aux personnes en situation d'itinérance.
- Pendant le premier semestre de 2022, plus de 75 000 Canadiens ont participé à des ateliers et à des événements virtuels de TELUS Averti visant à améliorer la littératie numérique et la sécurité en ligne, ce qui a porté le nombre cumulatif de participants à près de 525 000 Canadiens depuis le lancement du programme en 2013.

Produire des retombées sociales

- Au deuxième trimestre de 2022, le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur a investi dans six autres entreprises en démarrage socialement novatrices, notamment Goodr et TMRW Foods, ce qui porte le total à 21 entreprises dans son portefeuille. Le Fonds continue de favoriser la diversité et l'inclusion : 38 pour cent des entreprises de son portefeuille sont dirigées par des femmes et 57 pour cent, par des fondateurs autochtones ou racisés.

Prix récompensant le sociocapitalisme à l'échelle mondiale

- En mai 2022, le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur a été sélectionné comme finaliste aux prix World Changing Ideas Awards de 2022 de Fast Company. Cette marque externe de reconnaissance du Fonds et de confirmation de son mandat contribue à mieux le faire connaître et à favorise la conclusion d'ententes, ce qui nous aide à promouvoir notre mission de soutenir des entreprises en démarrage à but lucratif et à vocation sociale.
- En juin 2022, TELUS a été nommée pour la 16^e fois au palmarès des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights. Cette année, nous avons amélioré notre classement en figurant parmi les 10 premières positions.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du deuxième trimestre de 2022 aura lieu le **vendredi 5 août 2022 à 12 h, HE (9 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec des analystes financiers. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement audio sera accessible à compter d'environ 60 minutes après la téléconférence jusqu'au 5 septembre 2022, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le code d'accès à la conférence 18573# ainsi que le code d'accès à l'enregistrement 0112511#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS », « Société » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos plans et nos attentes à l'égard des répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour y faire face, nos attentes relatives aux tendances dans le secteur des télécommunications, notamment en ce qui concerne la demande de données mobiles et la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, ainsi que nos plans de financement, y compris notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur. Ces énoncés sont présentés conformément aux dispositions d'exonération prévues dans les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos hypothèses pour les prévisions de 2022, qui sont énoncées à la rubrique 9 du rapport de gestion annuel de 2021, restent les mêmes, à l'exception de ce qui suit :

- Nos estimations révisées de la croissance économique en 2022 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 3,9 %, 4,1 %, 5,1 %, 3,8 % et 3,1 %, respectivement (par rapport à 4,3 %, 4,2 %, 4,4 %, 4,5 % et 3,7 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2021).
- Nos estimations révisées du taux de chômage annuel en 2022 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 5,4 %, 4,8 %, 6,4 %, 5,8 % et 4,4 %,

respectivement (par rapport à 6,1 %, 5,2 %, 7,1 %, 6,1 % et 5,3 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2021).

- Nos estimations révisées du nombre non ajusté de mises en chantier d'habitations en 2022 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 240 000, 40 000, 32 000, 87 000 et 59 000 logements, respectivement (par rapport à 224 000, 39 000, 30 000, 83 000 et 55 000 logements, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2021).

L'incidence des estimations de la croissance économique et le moment de leur incidence dépendront des événements réels dans certains secteurs de l'économie canadienne.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- La pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur nos clients, nos fournisseurs, les membres de notre équipe et nos collectivités, ainsi que les changements engendrés par la pandémie dans notre entreprise et nos activités, notamment les fluctuations de l'offre et de la demande à l'égard des produits et services que nous offrons et les réseaux de distribution au moyen desquels nous offrons ces produits et services.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022, notamment : la possibilité que le gouvernement permette le regroupement de concurrents dans notre industrie ou, à l'inverse, les interventions du gouvernement visant à accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs; les lois fédérales et provinciales en matière de protection des consommateurs; des nouvelles instructions au CRTC; le dépôt au Parlement d'un nouveau projet de loi fédéral sur la protection de la vie privée qui pourrait étendre les droits des consommateurs en matière de protection de la vie privée, imposer d'importantes sanctions administratives pécuniaires et créer un droit privé d'action, et prévoir la mise en œuvre d'un nouveau régime de réglementation régissant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur privé et conférant un important pouvoir de contrainte; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de communications au Canada; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'imposer des balises visant à protéger la concurrence comme la règle du *statu quo* et le *Code sur la vente en gros*, dont l'objectif est de s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination, l'utilisation et le transfert de licences de spectre, le coût et la disponibilité du spectre et l'échéancier d'attribution du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant les cadres de délivrance de licences de spectre et de la politique du spectre, les enchères de spectre et l'attribution du spectre; un projet de loi qui permettrait au gouvernement d'interdire l'utilisation, sur les réseaux de télécommunications, d'équipement fabriqué par des sociétés désignées expressément, y compris possiblement Huawei et ZTE; un projet de loi imposant de nouvelles exigences en matière de signalement des incidents liés à la cybersécurité; la demande du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie qui enjoint aux fournisseurs de services de télécommunications, y compris TELUS, d'améliorer la résilience du réseau; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé. Les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, ainsi que les contrats que nous concluons [particulièrement les contrats conclus par TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »)] exigent que nous nous conformions ou que nous facilitions la conformité de nos clients

à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, à l'échelle tant locale qu'internationale. Se reporter à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*, ci-dessous.

- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée qui se différencie de celle qu'offrent nos concurrents, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures de réseau en évolution; l'intense concurrence, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer les nouveaux services qu'ils offrent et, dans certains cas, des services moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services patrimoniaux; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense concurrence soutenue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, exerce des pressions sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA »), les frais d'acquisition et de rétention et les taux de désabonnement liés à tous les services actuels et futurs, comme le font les conditions du marché, les mesures prises par le gouvernement, les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de voix et les services de données, les forfaits liés aux services de voix et aux services de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi pour les services de données; les regroupements, les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les ajouts d'abonnés, les pertes d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la capacité de TELUS International à livrer concurrence aux entreprises de services professionnels offrant des services de consultation, aux entreprises de technologies de l'information dotées de capacités numériques, et aux entreprises traditionnelles offrant des services fournis par des centres de contact et des services d'impartition des processus d'affaires qui accroissent leurs capacités afin d'offrir des services numériques générant des marges et une croissance plus élevées; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux agents d'indemnisation, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions de TI et des services connexes, aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada, ainsi qu'à assurer la prestation de services de soins de santé virtuels, de services de santé préventifs et de services d'intervention en cas d'urgence personnelle; et en ce qui concerne TELUS Agriculture et Biens de consommation, notre capacité à livrer concurrence à des entreprises offrant des services ciblés en matière de logiciels et d'IdO.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services de voix fixes locaux et interurbains traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle des PMMA, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services; les solutions de technologie auto-installées.
- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes patrimoniaux; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications [les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le

déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP ») et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande]; notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.

- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la technologie de réseau qui sont nécessaires pour assurer la conformité aux lois et règlements visant la sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions d'utiliser les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, y compris pour composer avec les variations des niveaux d'utilisation découlant des restrictions imposées en réponse à la pandémie de COVID-19; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris l'annonce relative à la mise en place d'une seconde consultation visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, qui devraient avoir lieu en 2023 selon le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, et les enchères de spectre des ondes millimétriques, qui devraient débuter en 2024. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes patrimoniaux et notre capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à effectuer et à intégrer des acquisitions au sein de nos activités et de notre culture, à procéder à des dessaisissements ou à établir des partenariats de manière fructueuse et au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; ainsi que notre capacité de gérer efficacement la croissance de notre infrastructure et d'intégrer de nouveaux membres au sein de notre équipe.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès ou les tentatives d'accès non autorisés à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux ou à ceux de nos clients ou de nos fournisseurs, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.

- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change, ainsi que l'exposition à divers risques liés à l'économie, au commerce international ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial. Se reporter également à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations techniques et les bris d'infrastructures; les perturbations, les retards et l'augmentation des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les phénomènes météorologiques extrêmes; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19 actuelle); l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière. Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS International sont décrits dans les documents publics déposés par cette dernière sur les sites SEDAR et EDGAR, et comprennent notamment ce qui suit : la vive concurrence de la part de sociétés qui offrent des services semblables à ses services; la capacité de TELUS International à attirer et à retenir des membres de l'équipe qualifiés pour soutenir ses activités; la capacité de TELUS International à accroître et à maintenir la rentabilité, si la technologie ou les attentes de ses clients évoluent plus rapidement que sa gamme de services et le rythme auquel elle met au point ses outils et ses processus internes; le maintien par TELUS International de sa culture au fur et à mesure qu'elle prend de l'expansion; l'incidence de la conjoncture économique et géopolitique sur les entreprises de ses clients et la demande pour ses services; le fait qu'une partie importante des produits d'exploitation de TELUS International est générée par un nombre restreint de clients importants; la consolidation continue dans plusieurs des marchés verticaux dans lesquels TELUS International offre des services pourrait entraîner la perte d'un client; l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les résultats financiers de TELUS International; l'incidence défavorable sur TELUS International, advenant le cas où certains contractuels seraient considérés comme des employés, et les coûts liés à la défense, au règlement ou à la résolution de toute poursuite future (y compris les demandes d'arbitrage) liée au classement des contractuels indépendants; la capacité de TELUS International à trouver et à saisir des occasions d'acquisition, à intégrer les entreprises acquises et à réaliser les avantages de telles acquisitions et à gérer les risques connexes; des cyberattaques ou la communication non autorisée d'informations qui donnerait accès à des informations et données sensibles ou confidentielles des clients de TELUS International ou de leurs clients finaux, ce qui pourrait ternir sa réputation et miner la confiance des clients; les activités de TELUS International pourraient ne pas croître comme TELUS International l'anticipe actuellement à la suite de réactions négatives du public concernant l'impartition de ses services à l'étranger, de la législation proposée ou pour une autre raison; des facteurs indépendants de la volonté de TELUS International pourraient nuire à sa capacité à répondre aux attentes des clients quant à ses services de modération de contenu, et les membres de son équipe responsable de la modération de contenu pourraient être aux prises avec des troubles émotionnels ou cognitifs dans le cadre de leur travail; le court historique d'exploitation de TELUS International en tant que société distincte cotée en bourse. La principale monnaie fonctionnelle et de présentation de TELUS International est le dollar américain, et l'apport à nos résultats consolidés découlant des résultats positifs tirés de notre secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN ») pourrait être neutralisé par l'appréciation du dollar canadien (notre monnaie de présentation) par rapport au dollar américain, à l'euro, au peso philippin et aux autres monnaies dans lesquelles TELUS International exerce ses activités. Le cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS

International (les « actions à droit de vote subalterne de TELUS International ») pourrait être volatil et susceptible de fluctuer en raison d'un certain nombre de facteurs indépendants de sa volonté, y compris des variations réelles ou anticipées de la rentabilité; des faits nouveaux généraux d'ordre économique, social ou politique; des variations des conditions au sein de l'industrie; des modifications de la réglementation en matière de gouvernance; l'inflation; un faible volume de négociation; la situation générale sur les marchés des valeurs mobilières; et d'autres événements significatifs. TELUS International pourrait choisir de publier ses cibles ou de fournir d'autres projections relatives à ses activités et elle pourrait être incapable d'atteindre ces cibles, ce qui pourrait entraîner une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International. Une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International découlant de ces facteurs ou d'autres facteurs pourrait entraîner une diminution de la juste valeur des actions à droit de vote multiple de TELUS International détenues par TELUS.

- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle (y compris la rétention des membres de l'équipe par suite des importantes acquisitions effectuées récemment dans des domaines d'activité émergents pour nous) et le niveau d'engagement de nos employés ainsi que l'incidence sur le niveau d'engagement, sur d'autres aspects de nos activités ou sur toutes les conventions collectives non résolues, notre capacité à maintenir notre culture unique tout en accroissant l'envergure de nos activités, le risque que certains de nos contractuels indépendants soient considérés comme des employés, une réaction imprévue à notre politique en matière de vaccination contre la COVID-19 ou la réouverture de nos bureaux administratifs, de même que la santé de notre équipe.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, de réduire le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA afin qu'il se situe dans la fourchette visée, compte tenu des besoins en liquidités liés aux enchères de spectre, et/ou notre capacité à maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2025 ainsi que tout autre programme de croissance du dividende. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, les fluctuations de l'économie canadienne ou de l'économie mondiale, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours de nos actions ordinaires sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou que notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux ou la mise en application rétroactive de nouvelles lois; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.

- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les risques liés au climat (comme les phénomènes météorologiques extrêmes ou d'autres catastrophes naturelles), les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à des épidémies ou à des pandémies, y compris la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourraient accroître ou accentuer ces facteurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers et la pandémie de COVID-19 actuelle, ainsi que la réponse des secteurs public et privé à cette pandémie; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement des régimes de retraite et les facteurs ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite, la capitalisation et les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités; les notations du crédit des dettes souveraines et leur incidence sur le coût d'emprunt; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale dans la dynamique des relations commerciales entre les grandes économies mondiales.
- La consommation d'énergie, y compris notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions pour réduire la consommation d'énergie et adopter des sources d'énergie plus propres; notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels; notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») qui en découlent dans le cadre de nos activités (notamment sous l'effet des programmes et initiatives axés sur nos bâtiments et réseaux); ainsi que d'autres risques liés à la réalisation de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2021. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur la Société.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2022 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et autres mesures financières particulières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques du secteur au sein duquel elle exerce ses activités. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines des mesures n'ont pas de définition couramment acceptée dans le secteur.

Bénéfice net rajusté et bénéfice par action de base rajusté : Il s'agit de mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net rajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme et autres redressements (indiqués dans les tableaux ci-dessous). Le BPA de base rajusté est calculé en divisant le bénéfice net rajusté par le nombre total moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer le rendement consolidé et ne tiennent pas compte des éléments qui, selon la direction, pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant le rendement commercial ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au BPA de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS.

Rapprochement du bénéfice net rajusté

Trimestre clos le 30 juin

En dollars canadiens et en millions	2022	2021
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	468	335
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts	27	34
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts	(8)	(8)
Redressements d'impôt	(6)	(14)
Quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	—	1
Variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle	(80)	—
Incidence fiscale de la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle	21	—
Bénéfice net rajusté	422	348

Rapprochement du BPA de base rajusté

	Trimestre clos le 30 juin	
En dollars canadiens	2022	2021
BPA de base	0,34	0,25
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts, par action	0,02	0,03
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action	—	(0,01)
Redressements d'impôt, par action	—	(0,01)
Variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle, par action	(0,06)	—
Incidence fiscale de la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle, par action	0,02	—
BPA de base rajusté	0,32	0,26

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation et autres produits moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA rajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation à long terme, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA rajusté

	Solutions technologique s de TELUS		Solutions d'expérience client numérique		Total	
Trimestres clos le 30 juin (en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net					498	344
Coûts de financement					97	203
Impôts sur les bénéfices					167	111
BAII	667	611	95	47	762	658
Dépréciation	498	491	38	36	536	527
Amortissement des immobilisations incorporelles	252	221	43	45	295	266
BAIIA	1 417	1 323	176	128	1 593	1 451
Ajout des coûts de restructuration et autres coûts inclus dans le BAIIA	19	29	10	9	29	38
BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 436	1 352	186	137	1 622	1 489
Quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	—	1	—	—	—	1
BAIIA rajusté	1 436	1 353	186	137	1 622	1 490

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Il n'existe pas de définition de « flux de trésorerie disponible » couramment acceptée dans le secteur. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signalent les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

	Trimestre clos le 30 juin	
	2022	2021
En dollars canadiens et en millions		
BAIIA	1 593	1 451
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	8	(2)
Effets des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (incidence de la norme IFRS 15) et du programme de financement d'appareil Paiements faciles	49	33
Effets du montant en capital des obligations locatives (incidence de la norme IFRS 16)	(125)	(124)
Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération nette fondée sur des actions	42	52
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	25	30
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(8)	(12)
Intérêts payés	(195)	(173)
Intérêts reçus	—	1
Dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre ¹	(1 054)	(913)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	335	343
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(130)	(133)
Flux de trésorerie disponible	205	210

Rapprochement du flux de trésorerie disponible et du flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

	Trimestre clos le 30 juin	
	2022	2021
En dollars canadiens et en millions		
Flux de trésorerie disponible	205	210
Ajouter (déduire) :		
Dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre ¹	1 054	913
Effets du capital des contrats de location et des contrats de location comptabilisés comme contrats de location-financement avant l'adoption de la norme IFRS 16	125	124
Éléments individuellement non significatifs inclus dans le bénéfice net qui n'entraînent pas de rentrées ou de sorties de fonds	(134)	(3)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 250	1 244

(1) Voir la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour en savoir plus.

Produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles par mois : Il est exprimé sous la forme d'un tarif mensuel et constitue la mesure des produits d'exploitation du réseau tirés des forfaits mensuels et des frais d'utilisation et d'itinérance, divisés par le nombre moyen d'abonnés ayant un téléphone mobile sur le réseau durant la période.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une dynamique société spécialisée en technologies des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de 17 milliards de dollars et à 17 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. Notre vocation sociale consiste à miser sur nos technologies de pointe et sur la compassion pour produire des changements sociaux et des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. D'année en année, TELUS se voit décerner de nombreuses distinctions par des sociétés indépendantes reconnues pour leur expertise en matière de réseau. Ces honneurs confirment la puissance et la vitesse de nos réseaux de calibre mondial ainsi que notre volonté d'offrir aux Canadiens des technologies supérieures qui nous relient aux personnes, aux ressources et à l'information qui rendent nos vies meilleures.

TELUS Santé est le chef de file canadien des technologies numériques de la santé. Elle améliore l'accès aux services de santé et de mieux-être, et révolutionne la circulation des données médicales dans le continuum de soins. TELUS Agriculture & Biens de consommation est un fournisseur mondial de solutions numériques et de renseignements novateurs fondés sur les données qui s'emploie à créer une chaîne de valeur unifiée, fiable et durable. TELUS International (TSX et NYSE : TIXT) innove dans le domaine de l'expérience client numérique. Elle conçoit, produit et livre des solutions de gestion de contenu et d'intelligence artificielle de prochaine génération pour des entreprises internationales créatrices de marché. Elle est active au sein de secteurs en forte croissance, comme ceux de la technologie et des jeux, des communications et des médias et du commerce électronique et des technologies financières. TELUS et TELUS International exercent leurs activités dans 28 pays aux quatre coins du monde.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa détermination visionnaire de connecter tous les citoyens pour rendre le monde meilleur, les membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, ont offert plus de 900 millions de dollars, en espèces, en contributions en nature, en temps et en programmes, et 1,8 million de jours de bénévolat à la collectivité depuis 2000. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde. Ensemble, créons un futur meilleur.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez telus.com et suivez-nous sur Twitter ([@TELUSnews](https://twitter.com/TELUSnews)) et sur Instagram ([@Darren_Entwistle](https://www.instagram.com/Darren_Entwistle)).

Relations avec les investisseurs

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Relations médiatiques

Steve Beisswanger
514-865-2787
steve.beisswanger@telus.com